Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 36 (2006)

Heft: 5

Rubrik: Courrier : les retraités doivent être solidaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les retraités doivent être solidaires



La perte de plusieurs acquis sociaux et la perspective de voir les rentes futures amputées interpellent un grand nombre de retraités qui en appellent à des actions de solidarité.

J'ai lu avec intérêt l'éditorial de *Générations* du mois de mars et je suis parfaitement d'accord avec vous. On est en train de tondre les retraités de toutes sortes de façons. Pourquoi? Parce que ceux-ci représentent une force silencieuse qui n'ose pas s'exprimer. Vous écrivez que «les retraités représentent une force extraordinaire et il est temps de le démontrer par des actions spectaculaires.» Oui, mais comment? Seul, on ne peut

rien faire. Si je suis bien renseigné, il existe des organisations qui représentent les retraités, comme l'Avivo ou l'Association romande des retraités. Peut-être y en a-t-il d'autres. Mais il me semble (peut-être que je me trompe) que ces organisations sont peu efficaces et très peu ou pas présentes dans les médias, contrairement aux syndicats par exemple. Il y a peut-être une dispersion des forces.

Pierre Perelyguine, Avenches

MESQUINERIE SOCIALE

En piquant plus de 1500 francs par année sur les prestations sociales (transport et habit) aux invalides, les membres de la société les plus fauchés, le gouvernement fait preuve d'une petitesse difficile à imaginer. Quand on pense que ces gens qui se font «voler» aujourd'hui ont souvent payé des impôts pendant trente ou quarante ans sans avoir le droit de dire un mot, on peut se demander si nos élus sont conscients de leurs devoirs. N'importe qui peut tomber dans la misère à n'importe quel moment de sa vie. Les économies réalisées par de telles mesures ne sont que des poussières par rapport à ce qui se gaspille ailleurs. C'est ridicule et mesquin.

Alfred Künzli, Genève

CES TRÈS CHERS EMS

Je souhaite répondre aux critiques de M. Azau, parues dans le courrier des lecteurs du mois de mars. D'abord sur les faits. M. Azau n'a cité aucune source pour les prix qu'il avance, tant pour les soins en EMS que les soins à domicile. Dans l'article paru en décembre 2005, j'ai bien dit que le placement en EMS coûte 43% plus cher que le maintien à domicile. La source de cette information se trouve en page 48 du rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les EMS vaudois, adopté le 30 janvier 2001 par le Grand conseil. «L'expérience pilote avait permis d'établir que le maintien à domicile revenait à environ 70% d'un placement en EMS (...) Tant pour l'Etat que pour les caisses maladie, la facture doublait du domicile à l'EMS.»

Le rapport final sur l'expérience PACHa de Pro Infirmis (août 2003) démontre que «la vie à domicile avec PACHa peut être nettement moins chère qu'en institution, notamment lorsque l'intervention de PACHa n'est pas conjuguée à celle des services publics dont le coût est élevé.» Les différences de coût indiquées entre soins à domicile et en institutions s'étalent entre Fr. 8274.- et Fr. 94212.-. M. Azau a constaté, à juste titre, que RésidEMS s'oppose aux facturations abusives des EMS à leurs pensionnaires. Les succès de Résid'EMS profitent aux pensionnaires, à leurs héritiers et aussi aux contribuables.

Marie Guignard, Résid'EMS Lausanne

PUB INTÉRESSANTE

Je profite de ces quelques lignes pour vous remercier de la richesse du contenu de votre magazine: photos, textes, reportages, conseils, jeux, etc. Même la publicité est intéressante.

Jacqueline Drapel, Premier

D'ACCORD, PAS D'ACCORD?

Un article vous a fait réagir, vous avez aimé ou détesté? N'hésitez pas à le faire savoir en écrivant à la rédaction de *Générations*, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne

Si vous nous envoyez un message, prière d'indiquer votre adresse, s.v.p.

Sur notre site internet: www.magazinegenerations.ch

BRAVO POUR «SANTÉ & BIEN-ÊTRE»

Notre supplément publié en mars nous a valu quantité de messages de félicitations. Vous avez été nombreux à l'apprécier. Voici un témoignage parmi d'autres.

«Bravo pour votre supplément *Santé & Bien-être*. Il est magnifique et très utile. Je relève en particulier le mot de Catherine Prélaz: «L'acte de manger n'est pas seulement d'ordre physiologique, mais encore psychologique et émotionnel.» J'y ajouterais encore la symbiose métaphysique.»

Eric Agier, Buchillon